



Harcelement de la parde crédirec pour recouvrement d'un pret

Par **kannelle**, le **14/02/2011** à **15:37**

Bonjour,

Je suis harcelé par crédirec depuis 2009 qui me réclame plus de 3000e pour un pret revolving dont j'avais contracté en 2002 . Au mois de décembre 2003 j'ai été licencié j'ai rentré ma demande de relais par l'assurance ils ont fait le nécessaire. je ne comprend pas pourquoi mon dossier qui était géré par la SOREFI a l'île de la Réunion c'est retrouvé en France métropolitaine . j'ai pris contact avec crédic aujourd'hui qui m'apprend que mon dossier n'est plus chez eux mais se trouve en Martinique il ne sait pas pourquoi la personne qui s'occupait de mon dossier ne m'a pas avisé du changement , à ce jour il me réclame toujours 1265e hors je leur rembourse depuis septembre 2009 il m'harcele par téléphone . que dois je faire continuer à leur rembourser je ne sais plus car j'ai deux enfants dont un handicapé je vais devenir fou merci de m'apporter une réponse svp

Par **Laure11**, le **14/02/2011** à **19:16**

De quand date votre dernier versement ?

êtes-vous passé en jugement pour cette dette ?

Il est important de connaître la date de votre dernier versement pour savoir s'il y a prescription ou non